



Discours d'inauguration de la résidence Jean-Baptiste Platel le jeudi 27 octobre 2011

Madame Marie-Christine Charpentier-Avril, (arrière) petite-fille de Jean-Baptiste Platel

(Mesdames et Messieurs les représentants de l'État,)

Monsieur le Sénateur et Premier Vice Président du Conseil Général de l'Oise, et Président de l'OPAC, Monsieur Vantomme, Cher André

Madame la Vice Présidente du Conseil Général de l'Oise, en charge de l'urbanisme, Madame Houssin, Chère Sylvie

Monsieur le Conseiller Régional, Pdt délégué régional du tourisme et fondateur de l'Association des Maires Ruraux de l'Oise Monsieur Dallongeville, Cher Fabrice

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et généraux

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs les adjoints au maire,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentant du milieu associatif hermois,

Chers concitoyens et amis,

Nous sommes heureux d'être aujourd'hui réunis pour célébrer solennellement l'inauguration officielle de la résidence Jean-Baptiste Platel. Cette résidence a une histoire que je vais vous conter les grandes étapes en quelques minutes l'aboutissement de trois années de travail:

Projet de maison (point majeur de notre engagement en terme de solidarité logement municipal 2008)

Démolition (Maison communale sinistrée par un dégât des eaux, pas de réhabilitation possible)

Vote du Conseil municipal (Ecrasante majorité sans pour autant obtenir l'unanimité (logement sociaux qui doit leur faire peur))

Accord OPAC (Financement favorable à la commune 63000 € réalisation d'un parking à 50m de là)

Construction (12 mois pas toujours simple mais bien géré)

Et aujourd'hui : Inauguration

Vous avez pu constater suite à la visite du bâtiment et surtout grâce au discours de Monsieur Peronnaud les qualités et les normes de cette résidence qui n'a pas à rougir par rapport à toutes les réalisations privées connues ces dernières années sur la commune. Nous n'avons eu aucune appréhension par rapport aux logements sociaux car nous constatons chaque jour que c'est pour nous la possibilité de garder nos jeunes sur la commune via une grande souplesse d'attribution et un contingent de 70% destiné à la commune.

Nous tenons à saluer le travail et la disponibilité de l'OPAC à travers bien évidemment l'écoute bienveillante de Mr Vantomme Président et de Monsieur Peronnaud son Directeur, de toute l'équipe en charge de l'attribution et une mention spéciale pour Monsieur Del Rio en raison de son efficacité et de sa réactivité.

Ici à Hermes, avec 20% de logements sociaux, nous sommes satisfaits d'être conforme à la loi *Solidarité et Renouvellement Urbains* mais surtout, grâce au partenariat avec l'OPAC, nous

avons pu proposer à nos administrés une offre quasi complète de la gamme que l'OPAC est en mesure d'offrir. La future résidence rue du 11/11 et les futures accessions sociales à la propriété rue de Marguerie en seront les témoins.

Donner un nom est toujours un événement important et émouvant de nos existences. Par cet engagement, nous conférons, en effet, une identité durable à l'être choisi.

L'inauguration à laquelle nous procédons aujourd'hui est, à cette image, un moment essentiel de la vie de notre village. Aussi importait-il d'accorder le plus grand soin au choix de la dénomination de la résidence :

Nous avons retenu le nom de Jean-Baptiste Platel, Ouvrier boutonnié, militant syndicaliste et secrétaire général de l'Union syndicale des ouvriers tabletiers de l'Oise, né en 1873 et décédé en 1911.

Chère Madame Marie-Christine Charpentier-Avril, merci de votre présence qui marque votre attachement ainsi que celui de votre famille toute entière à la mémoire de votre aïeul. Dans votre discours du 1^{er} mai 2010 à Méru, vous évoquiez « Un homme de constitution fragile, sensible à l'injustice et tenace dans la révolte; prêt à tout donner pour les autres, surtout si ceux-ci lui accordaient leur confiance ».

Vous disiez qu'à l'époque, au cœur de multiples conflits sociétaux, politiques et économiques, Jean Baptiste Platel fut à la fois l'emblème des militants pour la justice sociale et le support de projection des frustrations et rancœurs.

Jean-Baptiste, comme beaucoup d'habitants de la région de l'époque, était d'une famille ouvrière de boutonnières, modestes façonneurs de la nacre, qui étaient fiers de leur métier et le réalisaient avec respect et conscience professionnelle. La reconnaissance de leur savoir faire et la valorisation de leur travail ont été bafoués au profit de quelques patrons qui se sont laissés appâter par des gains démesurés et injustes.

A l'époque pourtant, on ne parlait pas encore de stocks options ou de parachutes dorés, ni de délocalisation.

Puis est arrivée cette injustice de volonté de profit, du toujours plus. Cette injustice est une réalité qui se répète chaque fois que la cupidité accompagne le pouvoir que certains hommes s'arrogent. Les exemples se multiplient encore aujourd'hui avec, à chaque fois, des pertes de savoir-faire.

Puisse la mémoire de ce morceau d'histoire permettre aux jeunes générations de reconnaître comme vraie richesse humaine ce que chacun apporte à l'édifice social par ses talents personnels et de ne pas se laisser aveugler par le pouvoir des seules richesses matérielles et de l'individualisme.

Au travers de Jean-Baptiste Platel, c'est aussi à la condition ouvrière à qui nous tenons à rendre hommage.

Laissez-moi vous lire un extrait de l'époque (1900-1910) :

N'étant pas encore organisés, les travailleurs firent les frais de la concurrence. De 1900 à mars 1909, ils subirent des diminutions successives de 25 % à 44 % de leur rémunération. Les salaires de 10 francs pour les scieurs ; de 7 francs pour les découpeurs ; de 6 francs pour les tourneurs ; de 4 fr. 50 pour les graveuses ; de 2 fr. 50 pour les encarteuses sont loin depuis longtemps. On peut dire que la moyenne des salaires pour une semaine, est de 22 francs. Mais les salaires de 15 à 18 fr. sont fréquents. L'encarteuse se fait vingt sous.

La vie est chère, aussi chère qu'à la ville. Seul, le logement est un peu moins élevé ; il coûte, cependant, de 180 à 200 francs par an.

Les patrons disaient en 1909 qu'ils mangeaient de l'argent à faire fabriquer à ce tarif, qu'ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence avec leurs confrères des environs et avec les fabricants du Japon. (Déjà à l'époque)

C'est pour cet engagement intemporel de la lutte ouvrière, pour le respect des valeurs inscrites dans la constitution et parce que cette société qui ne demande qu'à vivre ensemble malgré le discours actuel qui voudrait une opposition systématique

d'hommes et de femmes, que nous avons choisi (à la quasi unanimité du conseil) le nom d'un ouvrier et nous en sommes fiers.

L'honneur d'une collectivité se mesure d'abord aux valeurs qu'elle véhicule. Toute l'existence de Jean-Baptiste Platel témoigne d'un amour indéfectible pour l'humanité et par le souci de contribuer à son progrès.

Nous faisons aujourd'hui le minimum nécessaire pour que le nom de Jean-Baptiste Platel ne puisse être oublié par les plus jeunes de nos concitoyens. Qu'il puisse cependant ne jamais être réduit à une résidence ou un emplacement, mais avoir force d'exemple et nous rappeler au quotidien les exigences d'une vie de lutte. C'est à cette seule condition que notre choix et la tenue de cette cérémonie prendront tout leur sens.

Je vous remercie et laisse désormais la place à Mon cher ami André Vantomme.